

Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2024

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Lectra s'est tenue le 26 avril 2024 à 9h30 au siège de la Société, au 16-18 rue Chalgrin, 75016 Paris. Elle s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel Harari, Président-Directeur général. Les fonctions de scrutateurs ont été assurées par Messieurs Jérôme Viala et Henri Pomeranc. Anne Borfiga, Secrétaire générale, a été désignée en qualité de secrétaire de l'Assemblée générale.

Le quorum s'est établi à 91,54 %, soit 34 646 712 actions sur le nombre total de 37 848 665 actions ayant le droit de vote et 34 795 008 voix pour 404 actionnaires, dont 288 ont voté par correspondance, 96 ont donné pouvoir au Président de l'Assemblée générale, 3 ont été représentés et 17 ont participé physiquement à la réunion.

Toutes les résolutions ont été adoptées.

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023 ont été approuvés (1^{ère} et 2^{ème} résolutions) ainsi que l'affectation du résultat se traduisant par la distribution d'un dividende de 0,36 € par action (4^{ème} résolution). Le dividende sera mis en paiement le 3 mai 2024.

L'Assemblée générale a également donné quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2023 (3^{ème} résolution).

L'Assemblée générale a approuvé les quatre résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux et portant sur :

- les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2023 (5^{ème} résolution) ;
- les éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2023 à Monsieur Daniel Harari, Président-Directeur général de la Société (6^{ème} résolution) ;
- la politique de rémunération de Monsieur Daniel Harari, Président-Directeur général, au titre de l'exercice 2024 (10^{ème} résolution) ; et
- la politique de rémunération des Administrateurs au titre de l'exercice 2024 (11^{ème} résolution).

L'Assemblée générale :

- a renouvelé les mandats d'Administrateurs de Monsieur Daniel Harari¹ et de Madame Nathalie Rossiensky, et
- a nommé Monsieur Jérôme Viala en tant que nouvel Administrateur de la Société,

pour une durée de quatre ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 (7^{ème} à 9^{ème} résolutions).

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'administration est composé de huit Administrateurs, dont quatre femmes et quatre hommes, six Administrateurs sont indépendants.

¹ Lors de sa réunion qui s'est tenue le 26 avril 2024, à l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a reconduit Monsieur Daniel Harari dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

L'Assemblée générale a également approuvé la nomination de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité, pour une durée équivalente à celle du mandat restant à courir au titre de la mission de certification des comptes annuels et consolidés qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025 (12^{ème} résolution).

L'Assemblée générale a à nouveau autorisé le Conseil d'administration à acheter des actions de la Société en vue de l'animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité (13^{ème} résolution).

Enfin, l'Assemblée générale a conféré tous pouvoirs pour effectuer toutes les formalités prescrites par la loi (14^{ème} résolution).

Les résultats détaillés des votes, la présentation aux actionnaires ainsi que tous les documents relatifs à l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2024 sont disponibles sur le site de Lectra : <https://www.lectra.com/fr/investisseurs/information-actionnaires/assemblees-generales>.

La prochaine Assemblée générale annuelle aura lieu le vendredi 25 avril 2025.